



HAL
open science

Le vilain de Farbu - Jean Bodel - Paris BnF fr. 2168 - Édition numérique, traduction et notes

Corinne Pierreville, Céline Guillot-Barbance, Richard Trachsler

► To cite this version:

Corinne Pierreville, Céline Guillot-Barbance, Richard Trachsler. Le vilain de Farbu - Jean Bodel - Paris BnF fr. 2168 - Édition numérique, traduction et notes. 2024, <https://txm-bfm.humanum.fr/txm/>. hal-04676671

HAL Id: hal-04676671

<https://hal.science/hal-04676671v1>

Submitted on 27 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Jean Bodel
Le vilain de Farbu

édition
par Corinne Pierreville en collaboration avec Céline Guillot-Barbance
traduction
par Corinne Pierreville en collaboration avec Richard Trachsler

Lyon, ENS de Lyon
Base de français médiéval & Projet Fabliaux, 2023

Édition normalisée : Base de français médiéval, <http://txm.bfm-corpus.org>
Identifiant du texte : [fabliaux/VilainFarbuBodel_BnF-2168](http://txm.bfm-corpus.org/fabliaux/VilainFarbuBodel_BnF-2168)

Comment citer ce texte : Jean Bodel, *Le vilain de Farbu*, édité par Corinne Pierreville en collaboration avec Céline Guillot-Barbance. Publié en ligne par l'ENS de Lyon dans la Base de français médiéval, Projet Fabliaux, 2023. http://catalog.bfm-corpus.org/fabliaux/VilainFarbuBodel_BnF-2168

Licences :



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Texte et suppléments numériques



Notes philologiques et traduction

Biblissima!





Table

Édition [p. 3](#)

Traduction [p. 7](#)

Crédits

Responsable scientifique : C. Pierreville

Transcription et relecture des textes : C. Pierreville, B. Laid,

V. Eugène, G. Grüber, C. Guillot-Barbance, Cl. Lachet,

A. Lavrentiev, A. Pinche, R. Trachsler

Ingénierie de la chaîne éditoriale : J. Nuguet, Moé Yamagata

Philologie numérique et administration du corpus : A. Lavrentiev

Reconnaissance automatique de texte manuscrit : A. Pinche

Mise en page des fichiers PDF : N. Pontal

Le projet Fabliaux est financé par l'ÉquipEx Biblissima+

- ANR-21-ESRE-0005 (2022-2023).



Édition

par Corinne Pierreville en collaboration avec Céline Guillot-Barbance

<colonne a>

<45r>

Segnor¹, a .I. jour qui ja fu
avint k'uns vilains de Farbu
en devoit aler au marcié,
4 et se femme li ot carchié
v. et maille por emploier,
si com vous m'orrés fabloier :
III. maailles por .I. rastel

<colonne b>

8 et .I. denier por .I. gastel²
k'ele voloit avoir tout tendre,
et .III. deniers por son despendre.
Cex en sa borse li bouta.
12 Son escot bien li aconta
sa femme ançois k'aler l'en laisse :
entre makeriax et cervoisc[e]
aront en .I. denier a plain,
16 ce dist, et .II. deniers au pain.
C'est assés por lui et son fil !
Atant par l'uis de lor cortil
se met li vilains au cemin.
20 Son fil mainne aveuc lui, Robin,
por çu qu'il aprenge et amorge.
El marcié devant une forge,
ot uns fevres .I. cau fer³ mis
24 por les fax et les esbahis
que mout souvent i decevoit.
Li vilains garde, si le voit.
A son fil a dit a droiture
28 que fers est boine trouveüre.
Robins les le fer s'agenoille,
si race sus et si le moille,
et li fers commence a bouler,
32 ki cax estoit, de grant aïr.
Quant Robins voit le fer si caut,
si n'a talent ke il le baut,
ançois s'en torne et nel vaut prendre.
36 Li vilains, ki fu a aprendre,

1. Le S majuscule est manquant et une main ultérieure a tracé un S dans l'emplacement laissé libre.
2. Correction dans le manuscrit : « r » remplacé par « g ».
3. Le NRCF édite *un causer*, « un chauffage ». Nous pensons qu'il pourrait s'agir d'un *cau(t) fer*, c'est-à-dire d'un fer encore chaud. On noterait alors la chute de la consonne finale de l'adjectif.



li dist por qu'il ne l'avoit pris.
 « Por çou qu'il ert de fu espris,
 li fers que vous aviés trouvé.
 40 — A quoi, fait il, l'as esprouvé ?
 — A çou que desus escopi
 et il tantost frist et bouli,
 k'il n'a sous ciel fer, s'on le moulle,
 44 pour qu'il soit bien caus, qu'il ne boulle⁴.
 Lors sel puet on ensi savoir.
 — Or m'as tu apris .i. savoir,
 fait li vilains, que je mout pris⁵
 48 car mainte fais ai ore pris
 a la langue et au doit tel cose
 qui mout m'ardoit a la parclose,
 mais quant mestier mais en arai,
 52 tout ensi esprover vaurai ! »
 Atant viennent a .i. ostel
 u on vendoit et pain et el,
 vin et cervoise et makeriax.
 56 Robins, qui mout fu lequeriax,
 dist lués qu'il en voloit avoir.
 Atant esmerent lor avoir,
 si ont trouvé .v. et maaille⁶.
 60 Les trois deniers sans nule faille
 ont si despendu au disner
 n'i ot n'a venir n'a torner.
 Puis ont acaté .i. rastel
 64 .iii. maailles et .i. gastel
 .i. denier, maufait, plain de lie.
 Robins en son giron se⁷ lie

<colonne a>

<45v>

et li vilains le rastel porte.
 68 Atant s'en iscent par la porte.
 Le cemin vient en maison.
 Se femme le met a raison
 ki l'uis devers le courtil ouevre.
 72 De lait sanlant n'i fesist oeuvre
 papeoire ni arbalestraus :
 « U est, fait ele, mes gastiaus ?
 — Ves le ci, fait il, mais mon vueul
 76 en feriés vous .i. morteruel
 orendroit, car je muir de fain. »

4. Correction dans le manuscrit : « s » remplacé par « l ».
 5. La barre du *p* est quasiment effacée, mais se devine encore.
 6. Correction éditoriale : « deniers » dans le manuscrit.
 7. Le NRCF corrige en *le*. Il faut comprendre cette graphie *se* comme un équivalent de *ce*, pronom démonstratif neutre au cas régime.



Cele alume le fu d'estrain,
si a mis au haster sa cure,
80 et Robins le paele escure,
si se hastent d'atorner mout.
Tantost com la paele bout,
li vilains mout s'en esgohele.
84 Dist c'on li drece s'escüele,
en la parfonde u seut mengier,
« car ne le veul ore cangier,
ke souvent i ai foi trouvee. »
88 Cele li emple si huvee
ke toute est plainne d'our en our.
Onques n'i quist louce menor
que cele dont on muet le pot,
92 mais si plainne com onques pot
u morteruel boulant le puise,
puis race⁸ sus qu'il ne le quise,
si com Robins sur le fer fist,
96 mais li morterex pas ne frist,
ki boulis fu au fu d'esteule.
Et li vilains bee le goule,
se jete [e]ns a une volee
100 la plus dolereuse⁹ goulee
dont il onques se repeüst,
car ançois c'onques le peüst
avoir enduite n'engloutie,

<colonne b>

104 li fu si la langu[e] acrapie
et la gorge si escaudee
et si malmise la coree
k'il ne pot ne racier n'enduire,
108 ains li est biens avis qu'il muire,
si jete une coulor vermelle.
« Certes, fait Robins, grant merveille
voi qu'encor ne vous savés paistre !
112 — Ha, Robin, fait il, puans quaistre,
par toi sui jou si atornés !
Que maus jors te soit ajornés
car je te creï com dolans,
116 sin ai la langue arse dedens
trestoute et le cuir raanlé !
— N'avés mie dont bien soufflé ?
Que ne soufflastes assés ains ?
120 — Ja ne souflas tu mie orains

8. Correction éditoriale : « cace » dans le manuscrit.

9. Correction dans le manuscrit : « l » remplacé par « r ».



sour le caut fer que je trovai !
— Quar plus sagement l'esprouvai
c'ore raçai sus por moullier !
124 — Ausi fis jou sus ma cuillier,
si me sui toz¹⁰ quis ! fait li pere.
— Sire, fait Robins, par saint Pere,
ja mar de çou serés doutex :
128 caus fers n'est mie morterex ! »
Segnor, a çou vous en tenés :
si est mais li siecles menés
que li fix engigne le pere,
132 si n'ert mais jox¹¹ que ce ne pere
ci et aillors, si com je cuit,
car plus sont li enfant recuit
que ne sont li viellart barbu.
136 C'avint au vilain de Farbu.

Explicit

10. «tozi» dans le manuscrit.

11. Le NRCF corrige en *jors*.



Traduction

par Corinne Pierreville en collaboration avec Richard Trachsler

<colonne a>

<45r>

Seigneurs, il advint jadis un jour
qu'un paysan de Farbus¹
devait aller au marché,
4 et sa femme lui avait confié
cinq deniers et une maille² à utiliser,
comme vous m'entendrez le conter :
trois mailles pour un râteau

<colonne b>

8 et un denier pour un gâteau
qu'elle souhaitait bien tendre,
ainsi que trois deniers à dépenser.
Elle les mit dans sa bourse.
12 Elle fit bien le compte de ses frais
avant de le laisser partir :
pour les maquereaux et la cervoise,
ils auraient un denier entier,
16 dit-elle, et deux deniers pour le pain.
C'était suffisant pour son fils et lui !
Passant la porte de leur cour,
le paysan se mit alors en route.
20 Il emmenait avec lui Robin, son fils,
afin de l'instruire et de l'accoutumer.
Au marché, devant une forge,
un forgeron avait placé un fer brûlant
24 à l'attention des sots et des naïfs
qu'il y trompait très souvent.
Le paysan regarda et le vit.
Il dit aussitôt³ à son fils
28 que trouver un fer portait chance⁴.
Robin s'agenouilla près du fer,
et cracha⁵ dessus pour le mouiller,
et le fer, qui était chaud,
32 commença à bouillir furieusement.

1. Ville située dans le nord de la France, à 12 km au nord d'Arras.
2. La maille était une monnaie de cuivre équivalent à un demi-denier. Il faut comprendre que le terme « denier » est sous-entendu après le chiffre .v. dans le manuscrit. La dame donne donc à son époux cinq deniers et demi.
3. Sur ce sens de la locution adverbiale *a droiture*, voir le Tobler Lommatzsch, *unverzüglich*.
4. La croyance populaire voulait que trouver par hasard un fer à cheval sur un chemin portait bonheur et protégeait des mauvais esprits. De nos jours, on voit encore parfois des fers à cheval suspendus sur des portes et des murs d'habitations.
5. Le texte emploie le verbe *rachier*, avec une graphie dialectale picarde (voir Gossen §38).



Quand Robin vit le fer aussi chaud,
il n'eut pas envie de le saisir,
mais il partit sans vouloir le prendre.
36 Le paysan, afin de s'informer,
lui demanda pourquoi il ne l'avait pas pris.
« Parce qu'il était brûlant,
le fer que vous aviez trouvé.
40 — À quoi l'as-tu constaté ?
— Parce que j'ai craché dessus
et qu'il s'est aussitôt mis à frire et à bouillir,
car il n'est pas au monde de fer qui, si on le mouille,
44 ne se mette à bouillir, pourvu qu'il soit bien chaud.
On peut ainsi le savoir.
— Tu viens, dit le paysan, de me fournir
un enseignement que j'estime beaucoup
48 car j'ai déjà maintes fois touché
de la langue ou du doigt une chose
qui m'a finalement beaucoup brûlé,
mais quand j'en aurai besoin désormais,
52 je voudrai l'essayer de cette façon ! »
Ils s'en vinrent alors à une maison
où l'on vendait du pain et d'autres denrées,
du vin, de la cervoise et des maquereaux.
56 Robin, qui était très gourmand,
dit aussitôt qu'il voulait en avoir.
Ils comptèrent alors leur argent
et y trouvèrent cinq deniers et une maille.
60 Ils ne manquèrent donc pas de dépenser
trois deniers pour le repas
sans tergiverser⁶.
Puis ils achetèrent le râteau
64 trois mailles et, pour un denier,
un mauvais gâteau plein de grumeaux⁷.
Robin l'enveloppa dans un pan de son habit

<colonne a>

<45v>

et le paysan prit le râteau.
68 Ils sortirent alors par la porte de la ville.
Ils marchèrent jusqu'à leur maison.
La femme du paysan lui adressa la parole
en ouvrant la porte de la cour.
72 En guise d'accueil, un masque à barbe ou un polichinelle⁸

6. Littéralement : « qu'il n'y eut plus ni à venir, ni à repartir ». Le NRCF prend l'expression au sens propre, mais nous pensons qu'elle pourrait être prise au sens figuré.

7. La lie est le dépôt qui se forme au fond d'un tonneau de vin, et par extension, tout type de dépôt.

8. Le *papeoire* ou *barbeoire* est un masque doté d'une barbe. Pour l'*arbeslestraus*, littéralement « la marionnette », voir P. Ménard, « Un terme de jonglerie médiévale : ancien français 'baastel', ancien provençal 'bavastel' », *Miscellanea di studi in onore di Aurelio Roncaglia a cinquant' anni dalla sua laurea*, Modena, 1989, p. 831-47.



n'aurait pas réussi à faire pire :
« Où est mon gâteau ? dit-elle.
— Le voici, répondit-il, mais j'aimerais
76 que vous en fassiez une soupe au lait⁹
à l'instant, car je meurs de faim. »
Elle alluma le feu de paille
et s'employa à se dépêcher,
80 tandis que Robin nettoyait la poêle,
et ils hâtèrent leurs préparatifs.
Dès que la poêle fut chaude,
le paysan se réjouit beaucoup.
84 Il ordonna d'être servi dans son écuelle,
la profonde où il avait coutume de manger,
« car je ne veux pas en changer maintenant
puisque je l'ai souvent trouvée fiable. »
88 Elle la lui remplit si haut¹⁰
qu'elle était pleine à ras bord.
Il ne voulut pas de cuillère plus petite
que celle dont on remuait le pot,
92 mais en la remplissant le plus possible,
il en puisa de la soupe bouillante,
puis cracha dessus pour ne pas se brûler,
comme Robin fit sur le fer,
96 mais la soupe ne se mit pas à frire,
elle qui avait bouilli sur le feu de paille.
Et le paysan ouvrit grand la bouche,
et jeta à l'intérieur d'un coup
100 la plus douloureuse gorgée
qu'il avalât jamais,
car avant qu'il eût jamais pu
l'avoir engloutie ou ingurgitée,

<colonne b>

104 sa langue fut si échaudée,
sa gorge si ébouillantée
et ses entrailles si malmenées
qu'il ne put ni cracher ni avaler,
108 mais fut persuadé de mourir,
et devint rouge écarlate.
« Certes, dit Robin, je vois un prodige :
vous ne savez toujours pas manger !
112 — Ha, Robin, sale vaurien¹¹,

9. Le *morteruel* était une sorte de soupe à base de pain et de lait.

10. *huvee* est le participe passé de *huver*, « affubler d'une huve », c'est-à-dire d'une sorte de coiffure, d'ornement de tête, mais son emploi figuré était déjà lexicalisé à l'époque. Voir le Tobler Lommatzsch qui cite notre exemple et traduit par *häufen*.

11. Sur *quaistre* (*coistre*, *cuestre*, *cuistre*), dont la graphie est empruntée aux dialectes du nord, voir le FEW vol. 2, p. 1169a-b.



c'est à cause de toi que je suis ainsi arrangé !
Puisses-tu avoir une mauvaise journée
car comme un malheureux, je t'ai cru
116 et j'en ai la langue entièrement brûlée
et la peau toute gonflée !
— N'avez-vous pas bien soufflé ?
Pourquoi n'avez-vous pas soufflé d'abord ?
120 — Tu n'as pas soufflé tout à l'heure
sur le fer chaud que j'ai trouvé !
— J'ai vérifié son état plus sagement
car j'ai craché dessus pour le mouiller !
124 — J'en ai fait tout autant sur ma cuillère,
et pourtant, je me suis ébouillanté ! dit le père.
— Seigneur, dit Robin, par saint Pierre,
vous auriez tort de douter de cela :
128 un fer chaud n'est pas de la soupe ! »
Seigneurs, tenez-vous-le pour dit :
il en va désormais ainsi dans le monde
que le fils trompe le père,
132 et il ne se passe pas de jour sans qu'on le voie
ici ou ailleurs, à ce que je crois,
car les enfants sont plus rusés
que ne le sont les vieillards barbus.
136 Voilà ce qui arriva au paysan de Farbus¹².

Fin

12. D'après le prologue des *Deux chevaux*, le *Vilain de Farbu* est le tout premier fabliau composé par Jean Bodel. Le protagoniste y fait montre de la même stupidité que le *Vilain de Bailleul* et certains vers se font écho, comme la formule qu'il prononce lors de son retour à la maison : *je muir de fain*. L'épilogue prend une tonalité édifiante pour condamner les agissements des jeunes gens, mais il n'est pas certain que cette morale soit à interpréter au premier degré : la sympathie de l'auditoire, et peut-être de l'auteur, va sans doute davantage à ce jeune homme intelligent qu'à son idiot de père.